



INTÉRIALE

NOVALE

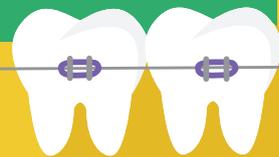


**FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE**



*Votre offre
sur mesure*

MUTUELLE SANTÉ
MAINTIEN DE SALAIRE
PRÉVOYANCE DÉCÈS
PRÉVENTION DES RISQUES SANTÉ
AIDES SOCIALES



**UNE MUTUELLE QUI VOUS COUVRE
DE LA TÊTE AUX PIEDS**



LA MUTUELLE & VOUS

Des prestations de qualité à votre service

Avec des solutions personnalisées, une qualité de service certifiée et un environnement d'entraide et de solidarité entre ses adhérents, INTÉRIALE est soucieuse d'adapter ses offres aux besoins spécifiques des agents publics, dans leur diversité.

480 000 personnes protégées nous font déjà confiance pour leur protection sociale complémentaire.

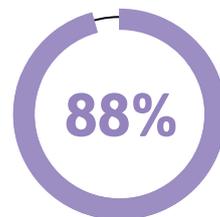
INTÉRIALE s'engage pour vous faire bénéficier :



des nouveaux adhérents estiment avoir souscrit une offre en adéquation avec leurs besoins*



des nouveaux adhérents sont satisfaits d'INTÉRIALE*



des nouveaux adhérents recommandent INTÉRIALE*

*Baromètre de satisfaction IFOP pour INTÉRIALE - 2023

* D'un meilleur accès aux soins et à moindre coût

- **Paniers 100% Santé inclus** : une offre de qualité pour des soins essentiels remboursés intégralement.
- **Réseau de soins** :
 - Plus de 8 400 professionnels de santé proposant des tarifs préférentiels pour les dépenses coûteuses.
 - Analyse de devis.
 - Contrôle des prix systématique pour vous garantir le meilleur rapport qualité / prix.
- **Tiers payant** : aucune avance de frais.



* D'un accompagnement au quotidien et en cas de difficulté

- **Accompagnement social**
 - Jusqu'à 500 € / année scolaire / enfant déscolarisé en affection de longue durée.
 - Aides financières aux victimes d'actes de terrorisme, handicap, circonstances exceptionnelles...



Application mobile INTÉRIALE

À télécharger sur Apple store et Google Play

- **Restez en contact 7j/7 24h/24 avec votre mutuelle**

Espace adhérent :

mamutuelle.interiale.fr

Totalement sécurisé, vous envoyez vos factures, suivez vos remboursements, mettez à jour vos informations...

Vous avez un enfant étudiant ?

OFFRE ASSURANCE DE L'ÉTUDIANT

17 €
par an

C'est quoi ?

- * Une **responsabilité civile** vie privée et vie étudiante indispensable à l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur
- * Une **garantie individuelle accident** qui donne droit à des prestations solidarité
- * Une **attestation disponible à tout moment** sur l'espace personnel de l'étudiant



LA MUTUELLE & VOUS

Vous aider à préserver votre santé

INTÉRIALE et Prévention plurielle : une nouvelle vision de la prévention.

INTÉRIALE a créé Prévention plurielle, une mutuelle dédiée à la prévention Santé et des programmes sur-mesure pour vous permettre de devenir acteur de votre santé, en bénéficiant d'un accompagnement quotidien et dans la durée.

Le 1^{er} programme, Impulsion Santé, propose des contenus pédagogiques personnalisés et des services d'accompagnement autour de 3 thématiques :

3 THÉMATIQUES CLÉS



SANTÉ MENTALE

pour mieux gérer votre anxiété, et les événements stressants de la vie



MALADIES CHRONIQUES

pour vous aider dans le suivi de votre maladie



CAPITAL SANTÉ

pour accéder aux clés de votre vitalité et votre sérénité

**POUR VOUS
ET VOS AYANTS
DROIT**

**VIA LA PLATEFORME
PRÉVENTION
PLURIELLE,**
depuis l'Espace
Adhérent INTÉRIALE

INCLUS
dans votre cotisation

CONCRÈTEMENT

Une offre de services sur-mesure accessible en ligne depuis l'espace adhérent + Un accompagnement personnalisé et confidentiel avec des professionnels médico-sociaux par téléphone

- Des **contenus pédagogiques exclusifs** : articles, podcasts, vidéos...
- Des **ateliers prévention, individuels ou collectifs**, en visioconférence ou sur vos lieux de vie
- Un **accompagnement dans la durée par des infirmières**
- Un **accès à des services complémentaires** :

MaPatho plus
la plateforme dédiée
aux maladies
chroniques

DoudouCare
le service
d'accompagnement
à la parentalité

Libheros
la plateforme
d'organisation
de soins infirmiers

deuxiemeavis.fr
le service de mise
en relation avec un
médecin expert pour
un 2^e avis médical

**Annuaire
sanitaire et social**

→ Découvrez comment Impulsion Santé peut vous être utile dans votre quotidien :



POURQUOI CHOISIR NOVALE ?

Sur mesure, innovante et proche de vos besoins

* SANTÉ LABELLIÉE

et/ou

* PRÉVOYANCE

4 formules progressives pour vous et vos ayants droit

INITIO⁺ | ALTO⁺ | EVO⁺ | EXCELIO⁺

✓ CONFORMES 100% SANTÉ

160€/an EN MÉDECINE DOUCE

Pour soulager les maux du quotidien

240€/an POUR VOS CONSULTATIONS PSYCHOLOGUES

Pour apaiser l'anxiété et le stress quotidien

150€/an POUR VOS SEMELLES ORTHOPÉDIQUES

6 niveaux DONT 2 ÉLIGIBLES À LA PARTICIPATION EMPLOYEUR

JUSQU'À 100% DU SALAIRE MAINTENU

En cas d'arrêt de travail

FORFAIT DE 30€/an

Pour votre abonnement sport ou vélo libre-service

CAPITAUX DÉCÈS COMPLÉMENTAIRES MALADIE OU ACCIDENT

* Dépendance

* Services inclus

dans votre formule santé

- Réseau de soins **SANTÉCLAIR** (hors INITIO⁺)
MON REPÈRE SANTÉ
 - Offreclair : une sélection qualitative de lunettes intégralement remboursées (81 montures d'origine française)
 - Tarifs préférentiels en optique, dentaire, audioprothèse, ostéopathie/ chiropraxie, diététique, chirurgie de l'œil...
 - Analyse gratuite de vos devis
 - Applications de prévention et géolocalisation des professionnels partenaires

Pour alléger votre budget santé

LES + : Deuxième avis médical pour obtenir une nouvelle analyse de votre diagnostic
Service de mise en relation avec une infirmière à domicile

- Téléconsultation médicale illimitée
 - Obtention rapide d'un avis médical ou diagnostic, et si nécessaire délivrance d'une ordonnance valable en pharmacie (y compris à l'étranger)
 - Service accessible 24h sur 24h et 7J/7 en vidéo depuis ordinateur, mobile ou tablette
 - Accès à un nombre illimité de téléconsultations et à un large choix de spécialités médicales
- Caution solidaire de prêts immobiliers gratuite pour faciliter votre installation

- Assistanes à domicile
 - Aides à domicile : aide-ménagère, garde des animaux domestiques...
 - Prise en charge des enfants : garde, conduite à l'école...
 - Services de proximité : livraison de médicaments, de courses, portage d'espèces, de repas...

Si vous êtes hospitalisé ou immobilisé

LES + : Soutien psychologique en cas d'évènement traumatisant
Cours d'activité physique en visio en cas de cancer
Prévention du stress au travail

- Protection juridique
 - Informations et aide aux démarches par des juristes qualifiés par téléphone
 - Conseils et défense amiable
 - Accompagnement et prise en charge de tout ou partie des frais judiciaires

Pour vos litiges professionnels et de santé

LES + : Informations juridiques illimitées
Protection juridique en cas d'atteinte à l'intégrité physique et psychique y compris en cas de terrorisme

NOVALE SANTÉ LABELLISÉE

SOINS COURANTS

	Taux de remboursement Sécurité sociale	INITIO ^L	Remboursement Sécurité sociale + NOVALE Santé		
			ALTO ^L	EVO ^L	EXCELIO ^L
Honoraires médicaux					
- Généralistes OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	120 % BR	120 % BR	160 % BR
- Généralistes non OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	140 % BR
- Spécialistes OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	120 % BR	140 % BR	160 % BR
- Spécialistes non OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	100 % BR	120 % BR	140 % BR
- Actes techniques médicaux OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	120 % BR	120 % BR	160 % BR
- Actes techniques médicaux non OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	120 % BR
Honoraires paramédicaux					
	60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Analyses et examens de laboratoire					
	60 % BR ou 70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Imagerie médicale OPTAM (CO)					
	70 % BR	100 % BR	120 % BR	120 % BR	160 % BR
Imagerie médicale non OPTAM (CO)					
	70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	120 % BR
Médicaments					
- Médicaments remboursés à 65%, à 30% ou à 15%	15% BR ou 30% BR ou 65% BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Médicaments non remboursés, dont l'homéopathie	Néant	30 € / an	30 € / an	30 € / an	30 € / an
Matériel médical					
- Petit et grand appareillage (y compris véhicules pour handicapés), matériel orthopédique, accessoires et pansements	60 % BR ou 100 % BR	100 % BR	135 % BR	200 % BR	300 % BR
- Prothèse capillaire Classe 1 + 1 accessoire	100 % BR	Remboursement intégral Sécurité Sociale	Remboursement intégral Sécurité Sociale	Remboursement intégral Sécurité Sociale	Remboursement intégral Sécurité Sociale
- Prothèse capillaire Classe 2 + 1 accessoire	100 % BR	100 % BR	270 € / acte dans la limite des PLV	270 € / acte dans la limite des PLV	300 € / acte dans la limite des PLV
- Prothèse mammaire externe et lingerie adaptée (sur prescription et facture)	100 % BR	100 % BR	100 % BR + forfait, dans la limite de 270 € / acte	100 % BR + forfait, dans la limite de 270 € / acte	100 % BR + forfait, dans la limite de 300 € / acte



Consultation d'un gynécologue OPTAM(CO) avec dépassement d'honoraires maîtrisés : **50 €**



*Participation forfaitaire non remboursable par les mutuelles.

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Semelles orthopédiques	60 % BR	150 €/an	150 €/an	150 €/an	150 €/an
Consultations ostéopathes, chiropracteurs, étioopathes, pédicures-podologues, homéopathes et acupuncteurs	Néant	60 € / an	100 € / an	120 € / an	160 € / an
Consultations de psychologues conventionnés, remboursées par la Sécurité sociale	60% BR	100% BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Consultations psychologues, psychothérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes non remboursées par la Sécurité sociale	Néant	240 € / an			
Forfait bilan nutrition	Néant	néant	20 € / an	20 € / an	20 € / an
Substituts nicotiniques	Néant ou 65 % BR	Néant ou 100 % BR + 50 € / an	Néant ou 100 % BR + 50 € / an	Néant ou 100 % BR + 50 € / an	Néant ou 100 % BR + 50 € / an
Crème solaire et vaccins (injections et buvables y compris voyage à l'étranger)	Néant	néant	15 € / an	15 € / an	15 € / an
Protections périodiques et protections hygiéniques - sur facture ou ticket de caisse	Néant	20€ / an	25€ / an	25€ / an	30€ / an
Tous contraceptifs prescrits non remboursés	Néant	Néant	50 € / an	50 € / an	50 € / an
Tous actes de prévention (liste de l'arrêté du 08/06/2006)	60 % BR ou 65 % BR ou 70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Allocation cancer	Néant	500 €	500 €	500 €	500 €

DENTAIRE

Taux de
remboursement
Sécurité sociale

INITIO^L

ALTO^L

EVO^L

EXCELIO^L

Remboursement Sécurité sociale + NOVALE Santé

Soins et prothèses «100% Santé» (*) 		60 % BR	Remboursement intégral			
Soins et prothèses à tarifs maîtrisés ou libres			Néant	Tarifs préférentiels dans le réseau 		
- Soins dentaires		60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Inlays-Onlays remboursés		60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Inlays core et Inlays core avec clavette remboursés		60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR + forfait annuel 100 €
- Parodontologie		60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR + forfait annuel 100 €
- Prothèses dentaires sur dents visibles		60 % BR	100 % BR	100 % BR + forfait, dans la limite de 250 € / prothèse	100 % BR + forfait, dans la limite de 407,50 € / prothèse	100 % BR + forfait, dans la limite de 487,50 € / prothèse
- Prothèses dentaires sur dents non visibles		60 % BR	100 % BR	100 % BR + forfait, dans la limite de 250 € / prothèse	100 % BR + forfait, dans la limite de 250 € / prothèse	100 % BR + forfait, dans la limite de 430 € / prothèse
- Prothèses dentaires fixes provisoires		60 % BR	100 % BR	48,90 € / prothèse	48,90 € / prothèse	48,90 € / prothèse
- Bridges sur dents visibles		Néant ou 60 % BR	100 % BR	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 600 € / bridge	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 1 000 € / bridge	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 1 200 € / bridge
- Bridges sur dents non visibles		Néant ou 60 % BR	100 % BR	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 600 € / bridge	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 600 € / bridge	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 1000 € / bridge
- Prothèses dentaires sur implant		Néant ou 60 % BR	100 % BR	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 200 € / prothèse	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 250 € / prothèse	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 250 € / prothèse
- Rebasage, réparation de fracture, adjonction ou remplacement de dents ou crochets		Néant ou 60 % BR	100 % BR	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 245 € / acte	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 245 € / acte	Néant ou 100 % BR + forfait, dans la limite de 245 € / acte
Soins et prothèses non remboursés par la Sécurité sociale						
- Parodontologie		Néant	Néant	Néant	Néant	100€ / an
- Prothèses dentaires sur dents visibles		Néant	Néant	250 € / prothèse	407,50 € / prothèse	487,50 € / prothèse
- Prothèses dentaires sur dents non visibles		Néant	Néant	250 € / prothèse	250 € / prothèse	430 € / prothèse
- Implantologie (pose d'implants)		Néant	Néant	250 € / an	350 € / an	600 € / an
Orthodontie						
- Orthodontie remboursée		100 % BR	100 % BR	100 % BR+ forfait, dans la limite de 380 € / semestre	100 % BR + forfait, dans la limite de 500 € / semestre	100 % BR + forfait, dans la limite de 650 € / semestre
- Autres actes liés à l'orthodontie (examen, surveillance, contention) remboursés		60 % BR ou 100 % BR	100 % BR	250 % BR	250 % BR	250 % BR
- Orthodontie non remboursée		Néant	Néant	Néant	400 € / an	600 € / an
Complément de forfait pour tous soins, prothèses et orthodontie - sur facture		Néant, 60% BR ou 100 % BR	Néant	100 € / an	100 € / an	150€ / an

MATERNITÉ

- Dépistage des trisomies par analyse de l'ADN fœtal circulant non remboursé		Néant	Néant	Frais réels	Frais réels	Frais réels
- Amniocentèse		Néant ou 100 % BR	Néant ou 100 % BR	Néant ou 100 % BR + 65 € / acte	Néant ou 100 % BR + 65 € / acte	Néant ou 100 % BR + 65 € / acte
- Caryotype fœtal		Néant ou 100 % BR	Néant ou 100 % BR	Néant ou 100 % BR + 120 € / acte	Néant ou 100 % BR + 120 € / acte	Néant ou 100 % BR + 120 € / acte
- Péridurale		Néant ou 100 % BR	Néant ou 100 % BR	Néant ou 100 % BR + 80 € / acte	Néant ou 100 % BR + 80 € / acte	Néant ou 100 % BR + 80 € / acte
- Bilan acoustique du nouveau né		100 % BR	100 % BR	100% BR + 23 € / acte	100 % BR + 23 € / acte	100 % BR + 23 € / acte

AIDES AUDITIVES

Équipements «100% Santé» (*) 		60 % BR	Remboursement intégral 1 aide auditive /oreille / 4 ans			
Aides auditives à tarifs libres			Néant	Tarifs préférentiels dans le réseau 		
- Aide auditive prescrite par oreille Bénéficiaire de 20 ans et moins ou atteint de cécité	Renouvellement de l'équipement : 1 aide auditive /oreille / 4 ans	60 % BR	1 400 € / oreille	1 700 € / oreille	1 700 € / oreille	1 700 € / oreille
- Aide auditive prescrite par oreille Bénéficiaire de plus de 20 ans		60 % BR	400 € / oreille	400 € / oreille	700 € / oreille	1 000 € / oreille

AIDES AUDITIVES (suite)

	Taux de remboursement Sécurité sociale	INITIO ^L	Remboursement Sécurité sociale + NOVALE Santé		
			ALTO ^L	EVO ^L	EXCELIO ^L
- Accessoires (dont piles)	60 % BR	100 % BR	100 % BR	170 % BR	200 % BR
Amplificateur d'écoute (sur facture)	Néant	Néant	50 € / appareil / an	50 € / appareil / an	50 € / appareil / an

OPTIQUE

Équipements «100% Santé» (*)

Monture et verres - Prestations d'appairage et d'adaptation de la correction visuelle

60 % BR	Remboursement intégral 1 équipement / 2 ans				
---------	---	--	--	--	--

Équipements à tarifs libres

Renouvellement de l'équipement (monture + 2 verres)
16 ans et plus : 1 équipement / 2 ans
Moins de 16 ans : 1 équipement / an

Néant	Tarifs préférentiels dans le réseau 			
-------	---	--	--	--

- Monture + 2 verres unifocaux simples A OU 1 verre unifocal simple A + 1 verre unifocal complexe B	60 % BR	100 % BR	150 €	200 €	270 €
- Monture + 2 verres unifocaux complexes B	60 % BR	100 % BR	200 €	200 €	270 €
- Monture + 1 verre unifocal simple A + 1 verre multifocal ou progressif complexe B ou très complexe C OU 1 verre unifocal complexe B + 1 verre multifocal ou progressif complexe B ou très complexe C OU 1 verre multifocal ou progressif complexe B + 1 verre multifocal ou progressif très complexe C OU 2 verres multifocaux ou progressifs complexes B ou très complexes C	60 % BR	100 % BR	200 €	300 €	410 €
Lentilles prescrites remboursées ou non	Néant ou 60% BR	Néant ou 100 % BR	100 € / an	100 € / an	150 € / an
Chirurgie réfractive	Néant	Néant	Tarifs préférentiels dans le réseau  250 € / oeil / an	Tarifs préférentiels dans le réseau  250 € / oeil / an	Tarifs préférentiels dans le réseau  350 € / oeil / an



Paire de lunettes à tarifs libres (monture + verres unifocaux) : **345 €**

0,09 € Remboursement Sécurité sociale	0,09 € Remboursement Sécurité sociale	0,09 € Remboursement Sécurité sociale
149.91 € Remboursement INTÉRIALE ALTO^L	199.91 € Remboursement INTÉRIALE EVO^L	269.91 € Remboursement INTÉRIALE EXCELIO^L
195 € Votre reste à charge	145 € Votre reste à charge	75 € Votre reste à charge

HOSPITALISATION

Honoraires

- Honoraires médicaux OPTAM (CO)	80 % BR	100 % BR	130 % BR	150 % BR	180 % BR
- Honoraires médicaux non OPTAM (CO)	80 % BR	100 % BR	110 % BR	130 % BR	160 % BR
- Honoraires chirurgicaux OPTAM (CO)	80 % BR	100 % BR	130 % BR	150 % BR	180 % BR
- Honoraires chirurgicaux non OPTAM (CO)	80 % BR	100 % BR	110 % BR	130 % BR	160 % BR
Forfait journalier hospitalier	Néant	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale
Forfait patient urgences	Néant	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale
Forfait actes lourds	Néant	Frais réels / acte	Frais réels / acte	Frais réels / acte	Frais réels / acte
Frais de séjour, durée illimitée	80 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Frais de transport	55 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Chambre particulière : court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique), maternité, psychiatrie et soins de suite - en établissement mutualiste	Néant	Néant	42 € / jour	47 € / jour	62 € / jour
Chambre particulière : court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique), maternité, psychiatrie et soins de suite	Néant	Néant	40 € / jour	45 € / jour	60 € / jour
Frais d'accompagnement (enfants < 15 ans, handicapés < 20 ans, adultes > 70 ans)	Néant	Néant	38,50 € / jour	38,50 € / jour	38,50 € / jour
Forfait TV, tél, wifi	Néant	Néant	3 € / jour limité à 45 jours/an	3 € / jour limité à 45 jours/an	3 € / jour limité à 45 jours/an

BR : Base de Remboursement, OPTAM(CO) : Option Pratique Tarifaire Maitrisée (Chirurgie et Obstétrique),

(*) Les paniers 100% Santé vous permettent d'accéder à une offre sans reste à charge pour certaines prestations en optique, dentaire et aides auditives. Si vous ne souhaitez pas bénéficier des prestations comprises dans ces paniers 100% Santé, les remboursements se feront selon le niveau de garanties que vous avez choisi sur les paniers à prix libres ou tarifs maitrisés et dans la limite des Prix Limites de Ventes (PLV) et dans la limite des Honoraires Limites de Facturation (HLF) pour les tarifs 100% Santé et maîtrisés en dentaire fixés par la réglementation en vigueur. Pour connaître les conditions et les remboursements en détail, notamment des aides auditives, se reporter au Règlement Mutualiste NOVALE labellisé.

LE + La téléconsultation médicale

Votre médecin est indisponible ? Besoin d'un conseil rapide ?
Vous travaillez en horaires décalés ?

- Consultation avec un médecin
par visio où que vous soyez
- Service accessible **7j/7 et 24h/24**
depuis un ordinateur, mobile ou tablette
- **Avis médical** et conduite à tenir avec si nécessaire :
délivrance d'ordonnance, de certificat enfant malade...
- **Un nombre illimité de téléconsultations à votre disposition**
- **Accès à plus de 15 spécialités** : médecine générale, psychiatrie, pédiatrie,
gynécologie, dermatologie, ophtalmologie, dentaire...



Sécurité et confidentialité garanties !

LES PACKS SANTÉ OPTIONNELS LABELLISÉS

Personnalisez vos remboursements selon votre situation !

Que vous soyez célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, en activité ou retraité, nous savons qu'être bien remboursé de vos dépenses de santé est important pour vous.

Pourquoi choisir les packs santé ?

- Des remboursements complémentaires à ceux de votre formule santé NOVALE
- Une cotisation fixe et unique
- Possibilité de souscrire un ou plusieurs packs pour cumuler les remboursements
- Une adhésion simple : sans formalités médicales, ni condition d'âge

* PACK PRO^L

Des renforts adaptés à votre métier

SOINS COURANTS

Forfait semelles orthopédiques	150 € / an
Médicaments et contraceptifs non remboursés par la Sécurité sociale y compris l'homéopathie	30 € / an

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Consultations ostéopathes, étiopathes, sophrologues	60 € / an
Consultations diététicien	50 € / an

OPTIQUE

Lentilles prescrites non remboursées par la Sécurité sociale	70 €
Chirurgie réfractive	150 € / œil / an

HOSPITALISATION

Chambre particulière ambulatoire	40 € / jour
----------------------------------	-------------

+ Bilan social en cas d'accident invalidant

Pour identifier les solutions d'accompagnement

13,16 €
par mois
pour vous

* PACK FAMILLE^L

L'indispensable si vous êtes parent

DENTAIRE

Orthodontie avant 16 ans remboursée	50 € / semestre
-------------------------------------	-----------------

SOINS COURANTS

Médicaments non remboursés par la Sécurité sociale y compris l'homéopathie	20 € / an
--	-----------

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Consultations Psychomotriciens	35 € / par séance (3 séances / an)
Forfait kinésithérapeute, ostéopathe / enfant < 5 ans (y compris kiné respiratoire)	50 € / an
Bilan orthophonique / consultation orthophoniste / enfant	30 € / séance (2 séances max)
Tous contraceptifs prescrits, contraceptif d'urgence, test de grossesse (sur facture) / bénéficiaire	50 € / an

+ Assistances complémentaires

- En cas d'hospitalisation d'un parent : 4h d'aide aux devoirs / semaine / enfant de moins de 15 ans
- En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation d'un parent : conduite des enfants de moins de 15 ans aux activités extrascolaires
- Arrivée d'un nouvel enfant : informations santé et prévention, bilan nouvelle organisation de vie

9,87 €
par mois
pour toute
la famille

* PACK RENFORT^L

Pour vos dépenses de santé de confort

SOINS COURANTS

Honoraires médicaux, imagerie médicale et échographie, soins externes (hors honoraires paramédicaux)	+ 50 % BR OPTAM (CO) et non OPTAM (CO) * + 50 % BR OPTAM (CO) ou + 30 % BR non OPTAM (CO) ** Plafond 200 % BR
Médicaments et contraceptifs non remboursés par la Sécurité sociale y compris l'homéopathie	30 € / an
Analyses et examens de laboratoire non remboursés par la Sécurité sociale	50 € / an

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Thérapeutique de l'intime (homme et femme) : dispositifs liés aux troubles de la ménopause, andropause, et troubles de la sexualité (sexologue, traitements d'appoint et/ou médicaments prescrits non remboursés par la Sécurité sociale)	50 € / an
---	-----------

OPTIQUE

Forfait équipement monture + verres multifocaux ou progressifs dans le réseau	+ 50 € / équipement remboursé
---	-------------------------------

HOSPITALISATION

Honoraires médicaux et chirurgicaux	+ 50 % BR OPTAM (CO) et non OPTAM (CO) * + 50 % BR OPTAM (CO) ou + 30 % BR non OPTAM (CO) ** Plafond 200 % BR
Chambre particulière ambulatoire	40 € / jour

CURES THERMALES

Forfait cures thermales (sur facture)	150 € / an
---------------------------------------	------------

+ Assistances complémentaires

- Téléassistance en cas d'hospitalisation
- Assistance retour au domicile (mise à température du logement, ménage, courses...)
- Bilan prévention autonomie

12,22 €
par mois
pour vous
ou votre conjoint

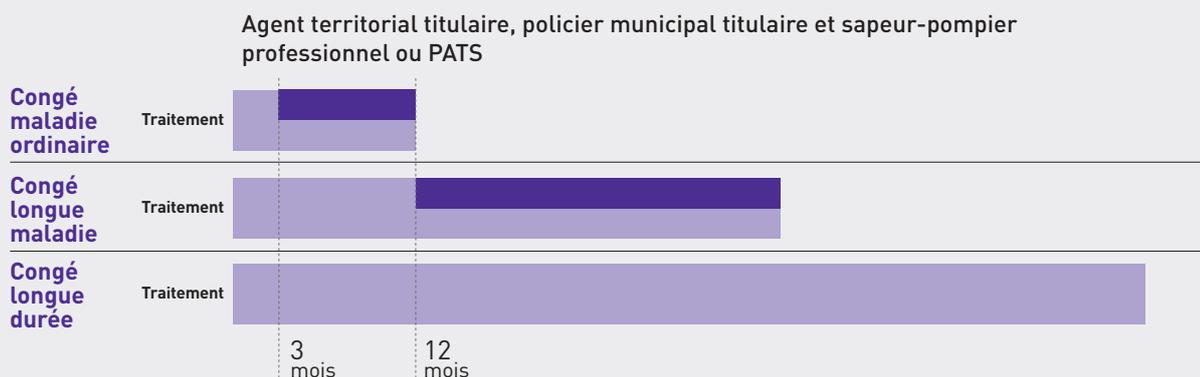
7,29 €
par mois
pour votre enfant

* Pour les formules santé dont le remboursement Sécurité sociale + mutuelle est > à 100 %.
** Pour les formules santé dont le remboursement Sécurité sociale + mutuelle est = à 100 %.

Pour connaître tous les détails de remboursement, se reporter au Règlement Mutualiste NOVALE labellisé.

NOVALE PRÉVOYANCE

Pourquoi protéger votre traitement ?



Le délai de carence prévu par la circulaire du 15 février 2018 n'est pas indemnisé par la garantie Maintien de salaire en cas d'ITT.

GARANTIES DE BASE



- Pas de formalité médicale
- Pas de délai de stage (uniquement en cas d'accident pour les niveaux 1 à 4).

* NIVEAUX 1 À 4

	Indemnisation employeur + INTÉRIALE			
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Maintien de salaire en cas d'Incapacité Temporaire Totale de Travail <small>(en % du salaire ou TIB mensuel + NBI+ primes soumises à pension CNRACL)</small>	90 %	95 %	95 %	100 %
Maintien de salaire en cas d'invalidité permanente	-	-	95 %	100 %
Capital Décès/PTIA accidentels <small>(en % du TIB annuel + NBI brute annuelle)</small>	50 %	75 %	100 %	125 %

* NIVEAUX 5 ET 6 : garanties éligibles à la participation employeur

	Indemnisation employeur + INTÉRIALE	
	NIVEAU 5	NIVEAU 6
Maintien de salaire et du régime indemnitaire en cas d'incapacité temporaire totale de travail <small>(en % du TI + NBI + CTI + prime soumise à pension + primes et indemnités récurrentes)</small>	90 %	95 %
Maintien de salaire et du régime indemnitaire en cas d'invalidité permanente <small>(En % du TI + NBI + CTI + prime soumise à pension + primes et indemnités récurrentes)</small>	90 %	90 %

Vous êtes libre de réduire la franchise de la prise en charge de vos primes et indemnités en cas d'Incapacité Temporaire de Travail et d'Invalidité Permanente : 0 ou 30 jours.

Pour toute adhésion à la garantie Maintien de salaire en cas d'ITT



Forfait sport

INTÉRIALE rembourse tout ou partie de votre adhésion à un club sportif, une licence sportive ou un abonnement vélo.

jusqu'à **30€ par an X2** en cas de prescription par un médecin.

NOVALE DÉPENDANCE

Rente de **250 € / mois** à vie en cas de dépendance totale suite à **maladie ou accident**

LES GARANTIES PRÉVOYANCE OPTIONNELLES

Pour une protection complète de vos revenus

Maintien des primes

Pour les niveaux 1 à 4, votre niveau de garantie est le même que celui choisi pour les garanties de base (niveau 1, 2, 3 ou 4 ; cette garantie est déjà intégrée dans les niveaux 5 et 6).

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Maintien des primes et indemnités en cas d'Incapacité Temporaire Totale de Travail	90 %	95 %	95 %	100 %
Maintien des primes et indemnités en cas d'Invalidité Permanente	-	-	95 %	100 %

Délai de stage en cas de maladie pour les garanties maintien de primes (ITT et Invalidité) de 6 mois.

Vous êtes libre de choisir :

- le montant annuel de vos primes et indemnités à couvrir,
- votre franchise (0 ou 30 jours).



Pour tous les niveaux, vous êtes libre de réduire la franchise de la prise en charge de vos primes et indemnités en cas d'Incapacité Temporaire de Travail et d'Invalidité Permanente : 0 ou 30 jours.

Jour de carence

En cas de congé maladie, vous ne percevez plus de salaire le 1^{er} jour de votre arrêt : c'est le jour de carence. INTÉRIALE l'indemnise jusqu'à **3 fois par an**.

L'indemnisation de votre jour de carence dépend du niveau choisi pour la garantie Maintien de Salaire en cas d'Incapacité Temporaire totale de Travail:

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5	NIVEAU 6
40% de l'indemnité journalière	45% de l'indemnité journalière	45% de l'indemnité journalière	50% de l'indemnité journalière	40% de l'indemnité journalière	45% de l'indemnité journalière

Pour protéger votre famille et faire face aux coups durs

INTÉRIALE Securvie

À la maison, dans la rue, pendant vos loisirs ou à l'école pour les enfants, un accident peut arriver en une fraction de seconde.

Jusqu'à **1 000 000 €** d'indemnisation

Pour être protégé des accidents de la vie privée!

INTÉRIALE Protection



Décès • Invalidité • Hospitalisation

Vie personnelle et missions professionnelles

Pour être protégé 24h/24, 7j/7, dans le monde entier.

Jusqu'à **1 600 000 €** d'indemnisation



EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE OFFRE ET SUR LA MUTUELLE

Nous trouver et prendre rendez-vous avec un **conseiller INTÉRIALE**



Notre site
interiale.fr

**Nos conseillers
vous écoutent**

par téléphone
du lundi au vendredi de 8h à 18h

N°Cristal 0 970 821 821

APPEL NON SURTAXE

**Et pour suivre nos
actualités et nos actions
prévention santé**



La confiance, *notre force*



INTÉRIALE - Siège social : 32, rue Blanche, 75009 PARIS - www.interiale.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° SIREN : 775 685 365

INTÉRIALE est soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS cedex 09.

Les garanties assistance sont assurées par :

IMA ASSURANCES, Société Anonyme, régie par le Code des assurances au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, Siège social : 118 Avenue de PARIS CS 40 000 - 79 033 NIORT Cedex 09 - RCS de Niort n° 481 511 632.

La garantie protection juridique est assurée par :

Juridica, Société Anonyme régie par le Code des assurances, au capital de 14 627 854,68 €, Siège social : 1 Place Victorien Sardou - 78160 MARLY-LE-ROI - FRANCE. RCS VERSAILLES n° 572 079 150.

Le réseau de soins est mis en œuvre par :

Santéclair, Société Anonyme, au capital de 4 336 771 euros - Siège social : 7 Mail Pablo Picasso - CS 74606 - 44000 NANTES - RCS de NANTES n° 428 704 977.

Le service de Téléconsultation médicale est opéré par :

Qare, proposé et géré par Santéclair.

La caution immobilière est assurée par :

Union Mutualiste MFPrécaution inscrite au SIREN sous le n° 508 400 629 - 59-61 bis, rue Pernety 75014 Paris.



Garanties soumises à conditions, se reporter aux dispositions du Règlement Mutualiste et aux notices d'information. Imprimé sur papier recyclé à 60% - Certifié Écolabel Européen No. FR/011/003.

Édition Janvier 2025 - Document publicitaire établi en fonction de la réglementation applicable au jour de la publication.

Document à caractère promotionnel - Crédits photos : Shutterstock.



FR378518_01WYMU